

## ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le jeudi 12 novembre 2020

**à 17 h 30**

### AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 5 novembre 2020

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération qui se déroulera exceptionnellement à huis clos est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 12 novembre 2020, à 17 h 30, via téléconférence**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

---

Yves SAINDON  
Greffier de la Ville

*(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)*

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**Le jeudi 12 novembre 2020**

**à 17 h 30**

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 12 novembre 2020.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI, à l'exception de l'article 30.15 pour lequel aucun document ne sera livré.



**Assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération  
du jeudi 12 novembre 2020**

**ORDRE DU JOUR**

**01 – Période de questions du public**

**01.01**     Service du greffe

Période de questions du public

**02 – Période de questions des membres du conseil**

**02.01**     Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

**03 – Ordre du jour et procès-verbal**

**03.01**     Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

## 20 – Affaires contractuelles

### 20.01 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1206352001

Accorder un soutien financier non récurrent de 350 000 \$ à Le Panier Bleu pour le déploiement du projet Campagne d'achat local Le Panier Bleu, volet Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet

*Compétence d'agglomération :* Éléments du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

## 30 – Administration et finances

### 30.01 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843032

Dépôt du budget 2021 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

### 30.02 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843028

Dépôt du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

### 30.03 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843030

Dépôt du budget de 2021 de la Société de transport de Montréal

*Compétence d'agglomération :* Transport collectif des personnes

### 30.04 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843029

Dépôt du programme d'immobilisations 2021-2030 de la Société de transport de Montréal

*Compétence d'agglomération :* Transport collectif des personnes

**30.05**     Service du greffe - 1200310004

Dépôt du budget 2021 du Bureau du taxi

**30.06**     Service du greffe - 1200310005

Dépôt du budget 2021 du Conseil des arts de Montréal

**30.07**     Service du greffe - 1200310006

Dépôt du budget 2021 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

**30.08**     Service du greffe - 1200310007

Dépôt du budget 2021 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

**30.09**     Service du greffe - 1200310008

Dépôt du budget 2021 de la Société du parc Jean-Drapeau

**30.10**     Service du greffe - 1200310009

Dépôt du budget 2021 de l'Agence de mobilité durable

**30.11**     Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843034

Dépôt des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2021 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

**30.12**     Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843024

Dépôt d'une résolution visant à affecter à la réserve financière générale pour le service de l'eau des sommes équivalentes aux revenus prélevés au moyen des quotes-parts et autres revenus relatifs au service de l'eau (exercice financier 2021)

*Compétence  
d'agglomération :*

Alimentation en eau et assainissement des eaux



**41.04**     Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843021

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2021)

**41.05**     Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1203843025

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement créant la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations d'agglomération (RCG 14-007)

**41.06**     Service de sécurité incendie de Montréal - 1201024004

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014) afin de prolonger la délégation de pouvoir jusqu'au 17 décembre 2020

*Compétence d'agglomération :*                   Élément de la sécurité publique qu'est l'élaboration et l'adoption du schéma de sécurité civile et du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

## **42 – Adoption de règlements**

**42.01**     Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1201179014

Adoption - Règlement établissant le programme de subvention aux établissements situés dans un secteur traversé par le réseau express vélo dans le contexte de la pandémie de COVID-19

*Compétence d'agglomération :*                   Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

**42.02**    Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat -  
1208927002

Adoption - « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises (RCG 19-017) » / Réserver une somme de 1.5 M\$ pour la mise en oeuvre des modifications

*Compétence  
d'agglomération :*                      Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise